



Du 18 novembre 2019 au  
07 janvier 2020 inclus

**€30 remboursés pour  
l'achat d'un  
motorolaone  
MACRO**

Valeur DAS (tête) motorola one macro : 0,618 W/kg

Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximale de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille.

La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/Kg.



# BULLETIN DE PARTICIPATION

Du 18 novembre 2019 au 07 janvier 2020 inclus, 30€ remboursés pour l'achat d'un smartphone Motorola One Macro !

Comment bénéficier de cette offre ?

**1/ Achetez** un smartphone Motorola One Macro entre le 18 novembre 2019 et le 07 janvier 2020 inclus.

Références éligibles : Motorola One Macro coloris : bleu sidéral (EAN: 0723755137660/PN: PAGS0004FR)

Sont exclus : produits Market Place

Enseigne(s) éligible(s) : Amazon, Cdiscount, RDC, Materiel.net, LDLC, Darty, FNAC, Boulanger, Auchan, Leclerc, Cora, Casino, Electro Dépôt, Système U, Welcom, PRO&Cie.

**2 / Imprimez et remplissez** lisiblement le formulaire ci-dessous.

**3/ Constituez votre dossier** avec les éléments ci-dessous. Tout dossier incomplet, frauduleux ou illisible sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté.

- Votre formulaire de participation imprimé et rempli
- Les originaux du code IMEI figurant sur l'étiquette de la boîte de votre smartphone
- La photocopie des preuves d'achat du smartphone (facture ou ticket de caisse où sont visibles et entourés la date d'achat et la référence du produit acheté)
- Un RIB pour le remboursement, contenant l'IBAN et le BIC

**4/ Envoyez votre dossier complété** à l'adresse suivante :

ODR MOTOROLA ONE MACRO  
FACILITY N°191108  
13915 MARSEILLE CEDEX 15

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez contacter notre support client : par téléphone au 09 70 82 00 58, (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h ou via notre formulaire de contact sur <https://serviceconso.facility.fr/>

NOM*	
PRÉNOM*	
ADRESSE*	
CODE POSTAL*	
VILLE*	
NUMÉRO DE TÉL.*	
NUMÉRO IMEI*	
ADRESSE EMAIL*	
ENSEIGNE*	
DATE D'ACHAT*	

\* Mentions obligatoires.

(1) Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 18 novembre 2019 au 7 janvier 2020. Offre promotionnelle réservée aux particuliers et valable en France Métropolitaine (Corse inclus), du 18 novembre 2019 au 7 janvier 2020 permettant d'obtenir un remboursement différé de 30€ TTC dans la limite du prix payé, pour l'achat d'un smartphone Motorola One Macro dans les enseignes éligibles hors marketplace. La demande de remboursement est à effectuer dans un délai de **13 jours ouvrés** après achat, cachet de La Poste faisant foi.

Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées par Modelabs Mobiles seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 31/01/20. Remboursement sous 4 à 6 semaines suivant la réception par Modelabs Mobiles de la demande complète. Offre limitée à deux demandes par personne (même nom, même prénom, même adresse, même IBAN+BIC). Offre non cumulable avec une autre offre Modelabs Mobiles en cours. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, erronée, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneront le rejet de la demande concernée. Les frais d'affranchissement ne sont pas remboursés. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Facility et Modelabs Mobiles, et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Modelabs Mobiles 107 rue La Boétie 75008 Paris.

(2) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Kit mains-libres recommandé. RCS Paris 753107226.

(3) Non surtaxé.

Offre gérée par Modelabs Mobiles.